



Emmanuel Delannoy "Entrons dans la révolution industrielle durable"

jeudi 23 juin 2011, par [lpe](#)

Sur une initiative de la CCI Deux-Sèvres, Emmanuel Delannoy, Directeur de [l'institut INSPIRE](#), était à Niort récemment pour une conférence sur le thème de la "révolution industrielle durable".



Engagée sur ce thème du développement durable depuis de nombreuses années - elle est notamment à l'origine du portail [eco-entrepreneurs.org](#) - la CCI Deux-Sèvres avait choisi cet axe de réflexion dans le cadre du programme "entrepreneurs du développement durable".

Gérard Verger, dirigeant de l'entreprise VMP et élu consulaire en charge de cette thématique, pilotait cet événement.

Pour Emmanuel Delannoy, expert en développement durable, après des siècles passés à s'appuyer sur les énergies fossiles, il est aujourd'hui nécessaire, pour l'ensemble des activités humaines (industrie au sens large), de se réconcilier avec la biosphère (organismes vivants et leurs milieux de vie). Synchroniser nos modes de vie, de production avec la nature suppose de mieux la connaître pour créer des technologies adaptables et transversales.

Réinvestir dans le capital nature est également incontournable ; aujourd'hui, on investit dans le capital humain ou financier, mais pas dans l'élément naturel ; c'est un facteur limitant de la croissance.



Concrètement, quelques pistes de réflexion :

- distribuer davantage et mieux répartir des productions au lieu de produire plus
- réfléchir à une pression fiscale différente, non plus assise sur le capital ou le travail, mais sur l'utilisation de la ressource naturelle
- mutualiser les biens
- mettre en place une économie circulaire dans laquelle tout est recyclé
- multiplier les sites de production d'énergies renouvelables de façon à mieux répartir leur utilisation : nul besoin de créer des fermes photovoltaïques, mais plutôt d'inciter chacun à modifier son mode de production énergétique
- réconcilier les biologistes avec les filières économiques...

Bref, c'est un nouveau modèle de valeurs qu'il nous faudra petit à petit adopter et certains l'ont déjà compris : à Moncoutant (Deux-Sèvres) par exemple, à l'échelle de la zone d'activités, les entrepreneurs travaillent à mieux gérer des déchets communs via des filières existantes. Les cartons, par exemple, sont collectés et traités via le réseau d'un hypermarché.

Pour une vision complémentaire de l'économie circulaire, consultez le site de la Fondation d'Ellen MacArthur : www.ellenmacarthurfoundation.org

CR